



6ème Forum Mondial de l'Eau - Marseille, 15-16 mars 2012

Processus politique – Manifeste des Parlementaires

Nous, Représentants des Parlements du monde, réunis dans le cadre de la Conférence parlementaire du 6^{ème} Forum Mondial de l'Eau de Marseille les 15 et 16 mars 2012,

- a) Considérant la reconnaissance, par l'Assemblée Générale des Nations Unies, en juillet 2010, du droit à l'eau potable et à l'assainissement comme un droit de l'homme ;
- b) Considérant que l'absence d'accès à l'eau potable et à l'assainissement pour des milliards de personnes est une cause majeure de mortalité dans le monde, que cette situation est une atteinte directe à la dignité des personnes, au respect de l'environnement et au développement économique ;
- c) Constatant les retards pris pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement, spécialement pour étendre l'accès à l'assainissement ;
- d) Considérant que la gestion partagée par bassin est une nécessité pour une paix équitable, le développement des peuples riverains et le développement durable ;
- e) Insistant sur la nécessité de mettre la question de l'eau au cœur des politiques publiques en particulier d'éducation et de santé, sur l'exigence d'efforts de solidarité supplémentaires et sur la nécessaire mise en place d'une gestion durable de la ressource et d'une amélioration de la gouvernance partagée ;
- f) Réaffirment l'importance de l'eau comme source de vie, tout en prenant en considération l'augmentation de la population et de la demande en eau, les conséquences du changement climatique, la diminution des ressources en eau et les menaces qui pèsent dessus, ce qui nécessite des mesures de protection spécifiques, en particulier en ce qui concerne les zones humides.

Nous, Représentants des Parlements du monde, proposons de nous mobiliser, au sein de nos assemblées respectives, et de porter les solutions suivantes :

1. Recommandons à tous les pays de s'assurer que l'accès à l'eau potable et à l'assainissement pour tous, en termes de disponibilité, de qualité, d'acceptabilité, d'accessibilité et de coût, notamment pour les populations les plus vulnérables soit une priorité et d'y consacrer les moyens financiers nécessaires à tous niveaux ;
2. Insistons pour qu'une attention particulière soit portée à l'assainissement dans une approche intégrée : toilettes, collecte, traitement et valorisation des eaux usées ;
3. Appelons à une gestion concertée associant tous les acteurs, étatiques et non-étatiques dans tous les pays.
4. Recommandons l'insertion dans la législation de tous les pays, de mécanismes de solidarité efficaces entre les pays/populations riches/pauvres, à affecter prioritairement à l'accès à l'eau potable et à l'assainissement à la conservation et la protection des ressources en eau, à l'urgence, à l'éducation et à la formation.

5. Demandons que les politiques nationales de l'eau et celles menées de concert par les pays partageant des ressources en eau intègrent pour toutes les parties prenantes les interactions eau/énergie/sécurité alimentaire;
6. Insistons sur la nécessité de promouvoir un développement agricole, industriel et urbain, économe des ressources en eau et respectueux de la nature pour les eaux de surface et souterraines ainsi que pour les zones humides tendant vers le développement durable et une meilleure gestion des ressources eau ;
7. Insistons pour que tous les pays mettent en place de manière effective des politiques préventives mais aussi réparatrices des dégâts écologiques impliquant tous les acteurs.
8. Nous félicitons de la création d'un outil de connaissance et d'expertise accessible aux parlementaires du monde ayant vocation à s'inscrire dans une Université virtuelle des savoirs et Souhaitons que cet outil de connaissance, construit par le Conseil mondial de l'eau, s'exerce par une gouvernance associant les différents acteurs, en particulier les parlementaires.
9. Réaffirmons le rôle pivot, politique et opérationnel, des autorités locales et régionales comme garantes d'une gestion durable et équitable des services d'eau et d'assainissement et des ressources

Nous, Représentants des Parlements du monde, réunis dans le cadre du Forum Mondial de l'Eau de Marseille, nous engageons collectivement à :

10. Prendre les dispositions qui correspondent à nos responsabilités pour faire évoluer les politiques de l'eau et les mécanismes de solidarité en déposant des propositions de lois ou des amendements aux projets de législations, en exerçant, dans le même but, notre contrôle de leur action et en votant, les budgets nécessaires ;
11. Agir lors des débats parlementaires pour que les priorités liées à l'eau et à l'assainissement soient dotées de moyens budgétaires et financiers suffisants et d'une organisation juridique et institutionnelle adaptée, en particulier, pour la mise en œuvre du droit à l'eau potable et l'assainissement ; qu'à cet égard, les moyens dédiés à la recherche scientifique et aux technologies puissent contribuer à la mise en place et à l'atteinte des objectifs fixés par les politiques publiques et que les mécanismes de gestion intègrent les citoyens et les usagers ;
12. Œuvrer en faveur de l'entrée en vigueur des textes, résolutions et conventions sur les cours d'eau et aquifères transfrontaliers et proposer, à cet égard et de manière appropriée, des rencontres entre parlementaires des pays concernés et contribuer ainsi à la mise en place d'une nouvelle gouvernance de l'eau et de l'assainissement au plan mondial ;
13. Participer à la gouvernance de l'Outil de connaissance et d'expertise accessible aux parlementaires du monde, présenté dans sa première version lors du Forum de Marseille (HelpDesk);
14. Œuvrer à la création d'un mécanisme de suivi-évaluation des solutions et engagements pris dans le cadre des Forums Mondiaux de l'Eau, à disposition de tous les acteurs et en particulier, des parlementaires ;
15. Faire porter par nos représentants ces propositions et engagements lors du Sommet Rio+20 en juin 2012.

Nous, Représentants des Parlements du monde, réunis dans le cadre du Forum Mondial de l'Eau de Marseille, invitons les Parlements du monde à présenter leurs solutions et leurs engagements pour l'accès à l'eau potable et l'assainissement et la gestion durable des ressources dans le cadre des plateformes spécifiques mises en place pour le Forum de Marseille.

Marseille, 15-16 mars 2012.

<http://www.worldwaterforum6.org/fr/commissions/parlementaire/>